



**UELE
2021**

Première Université d'Été sur la **Legitimité** Entrepreneuriale

Développer la collaboration entre chercheurs et entrepreneurs pour opérationnaliser le concept de Légitimité entrepreneuriale

Rejoignez-nous à Marseille, en face à face et en ligne :

pour rencontrer des chercheurs de niveau international et découvrir les derniers résultats de la recherche en matière d'entrepreneuriat ;

de participer et de contribuer à l'avancement de la légitimité entrepreneuriale auprès des PDG, des entrepreneurs, des investisseurs, des gestionnaires, des décideurs publics, des gestionnaires d'incubateurs et des chercheurs ;

pour collaborer à un livre blanc destiné aux praticiens qui résume les discussions de la conférence et des tables rondes.

Dates Clés

10 mai 2021 (minuit CET)

Date limite de soumission

1^{er} juin 2021

Notifications aux auteurs

Avant le 10 juin 2021

Inscription à la conférence à tarif préférentiel

10 juillet 2021

Date limite d'inscription

**12 & 13 juillet
2021**

**Aix-Marseille Université
France**

Comité d'organisation :

Daisy Bertrand, CERGAM, Aix-Marseille Université
Charlotte de Vissaguet, Director of Summer Festival & Job
Jean Baptiste Jaussaud, Entrepreneur & Economist
Nicolas Mérindol, CEO of Carmin Finance
Amandine Maus, CERGAM, Aix-Marseille Université



12-13 juillet

Aix-Marseille
université
Initiative d'excellence

Centre d'Études et de Recherche en Gestion
cergam
d'Aix-Marseille

chaire **legitimité**
entrepreneuriale

Selon des recherches récentes, la performance des entreprises peut s'expliquer par la capacité des entreprises à répondre à des évaluations émanant de plusieurs parties prenantes telles que les clients (Elmholdt, 2016 ; Wang, Song, Zhao, 2014), les fournisseurs (Liao, Liu, 2016 ; Low, Johnston, Wang, 2007) ou les investisseurs (Certo, 2003 ; Homburg, Hahn, Bornemann, Sandner, 2014). Ces parties prenantes interagissent et développent un jugement social envers un objet (l'entreprise) dans un environnement social (Deephouse et al., 2017 ; Fisher, Kotha, & Lahiri, 2015). En d'autres termes, les parties prenantes agissent après avoir évalué la légitimité de l'entreprise.

La **légitimité entrepreneuriale** est un élément clé de ce processus d'évaluation, car on sait que celle-ci favorise la survie des jeunes entreprises (Delmar & Scott, 2014). D'une manière surprenante, la légitimité a été principalement analysée d'un point de vue théorique (Greenwood et al., 2017). Vergne (2011) est l'une des rares réflexion sur l'opérationnalisation du concept et l'élaboration d'une mesure composite de la légitimité. La quantité limitée de travaux consacrés à la légitimité d'un point de vue méthodologique et pratique reflète la nature complexe de ce concept (Bitektine, 2011 ; Castelló, Etter, Årup Nielsen, 2016 ; Bitektine & Haack, 2015).

L'objectif de cette conférence est d'approfondir l'opérationnalisation de ce concept en appelant à des travaux sur les thèmes suivants :

- l'analyse de la légitimité à plusieurs niveaux ;
- le processus de légitimation ;
- l'acquisition de légitimité par le biais d'un réseau ou d'un processus d'incubation ;
- la légitimité en tant que ressource stratégique ou critique ;
- la légitimité, les réseaux sociaux, et l'évaluation de la performance des start-ups ;
- la légitimité et l'internationalisation.

Afin de favoriser la discussion entre praticiens et chercheurs, cette conférence est divisée entre des présentations formelles de communications le matin et des discussions en tables rondes l'après-midi.

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, cette conférence envisage deux modalités de participation : en face à face et virtuelle. Toutefois, pour l'instant, nous n'acceptons que les soumissions pour une participation virtuelle. Si la situation change et que nous estimons que la sécurité de nos participants ne serait pas menacée, nous commencerons à accepter les soumissions pour une participation en face à face, et les auteurs qui ont soumis leur article pour une participation virtuelle auront la possibilité de changer leur modalité de participation pour une participation en face à face, s'ils le souhaitent.

Les articles ne doivent pas dépasser 3000 mots. Les soumissions peuvent être en anglais ou en français et doivent être déposées sur :

<https://clegitimacy.sciencesconf.org>

Visitez notre site web www.clegitimacy.com

Keynotes speakers



Alex Bitektine

Professeur en Management,
Concordia University



Alain Madelin

Ancien Ministre, investisseur, cofondateur du
fonds Latour Capital

Comité scientifique :

Bénédicte Aldebert, CERGAM, AMU
Alex Bitektine, Concordia Montréal
Marie-Laure Buisson, LEST, Aix-Marseille Université
Kristen Burkhardt, CREGO, Université de Bourgogne
Greg Fisher, Kelley Business School
Christophe Garonne, Kedge Business School
Ali Ghods, CERGAM, Aix-Marseille Université
Benjamin Huybrechts, HEC Liège, Liège Université
Franck Janssen, Louvain School of Management
Karim Messeghem, MRM, Université de Montpellier
Margit Munzer, CERGAM, Aix-Marseille Université
Miruna Radu-Lefebvre, Audencia Nantes
Antonin Ricard, CERGAM, Aix-Marseille Université
Sylvie Sammut, MRM, Université de Montpellier
Christina Theodoraki, Toulouse Business School

[Linkedin.com/company/entrepreneurial-legitimacy](https://www.linkedin.com/company/entrepreneurial-legitimacy)